

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 3 novembre 1981

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### L'AGRICULTURE

ON DEMANDE D'AIDER LES ÉLEVEURS DE BÉTAIL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Gordon Taylor (Bow River):** Madame le Président, les éleveurs canadiens de bovins de boucherie se trouvent dans une véritable impasse financière, à cause notamment des taux d'intérêt élevés. Le gouvernement fédéral s'est contenté jusqu'ici de consacrer \$40,000 à un rapport du Sénat et quelques milliers de dollars à un autre rapport réclamé par le ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Tous deux veulent obliger les éleveurs à se soumettre à des offices de commercialisation. Je propose donc, appuyé par le député de Medicine Hat (M. Hargrave):

Que le gouvernement fédéral utilise le programme de stabilisation actuellement en vigueur pour venir en aide aux éleveurs de bétail en leur versant au moins jusqu'à concurrence de 90 p. 100 de la moyenne quinquennale précédente que garantit le programme, mais en leur accordant de préférence une remise intégrale.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

ON DEMANDE LA SUPPRESSION DE TOUTE TAXE DE VENTE FÉDÉRALE SUR LE CARBURANT UTILISÉ PAR LES AGRICULTEURS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Len Gustafson (Assiniboia):** Madame le Président, étant donné que l'escalade des frais de production frappe durement les agriculteurs, je propose, avec l'appui du député de Red Deer (M. Towers):

Que la Chambre ordonne au gouvernement de supprimer toute taxe de vente fédérale sur le carburant utilisé par les agriculteurs pour la production de denrées alimentaires.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Y a-t-il consentement unanime pour la présentation de cette motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## LE CABINET

L'UTILISATION D'AVIONS DU GOUVERNEMENT PAR LES MINISTRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Gordon Towers (Red Deer):** Madame le Président, avec l'appui du député de Central Nova (M. MacKay), je propose:

Que la Chambre des communes affirme solennellement:

Les ministres nous disent qu'ils sont vraiment sincères

Quand ils papillonnent dans tout le pays par la voie des airs

Le vol en formation est digne de ces personnages

Qui s'envolent vers l'ouest, la tête dans les nuages

**Mme le Président:** A l'ordre.

**M. Towers:**

Mais que 13 ministres s'envolent vers l'Alberta

Et la flotte des Jet Stars ne suffira pas

A tous ces princes des nuées.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** A l'ordre. Je dois admettre que les vers du député sont amusants, mais l'article 43 du Règlement est réservé aux choses sérieuses.

**Des voix:** Mais c'est sérieux.

\* \* \*

## LES AFFAIRES INDIENNES

LES EFFORTS DES INDIENS EN VUE D'UNE INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, j'espère que cette motion recueillera le consentement unanime de la Chambre car je crois que nous convenons tous de son objet. Étant donné que la bande des Seechelts est l'une des plus progressistes de la Colombie-Britannique sinon de tout le Canada; étant donné que les directives rigides et restrictives imposées par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ont freiné le développement socio-économique rationnel de la bande indienne des Seechelts; et étant donné que le gouvernement a encouragé la bande à consacrer des années de planification à établir des lignes directrices en vue d'une loi distincte qui favoriserait le développement de la bande des Seechelts, lignes directrices qui ont finalement été rejetées par les bureaucrates, je propose, appuyé par le député de Skeena (M. Fulton):

Que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien s'engage à aider les Indiens à se libérer de leur dépendance vis-à-vis du gouvernement et à appuyer leurs efforts en vue d'une indépendance économique et d'un épanouissement social.